

# VILLAGES DE JOIE

mars 2023/n° 264



## DOSSIER AU PLUS PRES DES ENFANTS DU MONDE

### ÉDITO DE VALENTINE

« À la campagne, je souffle  
et je m'apaise »

### GRÂCE À VOUS

À la Maison Claire  
Morandat, du soutien  
en « + »

### PARCOURS

Deux jeunes femmes  
accomplies



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

[www.sosve.org](http://www.sosve.org)

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS nous parle de lui dans un entretien libre.

“ Je m'appelle Valentine<sup>1</sup> et j'ai 15 ans. J'ai été placée en famille d'accueil il y a onze ans et tout se passait bien.

Mais il y a deux ans, j'ai appris la mort de ma maman et je me suis renfermée. J'étais en colère, je faisais souffrir tout le monde et à l'école, ça n'allait plus non plus. J'ai été placée à l'accueil relais SOS de Guerville<sup>2</sup> il y a trois mois. Mon séjour ici m'a permis de souffler et de me libérer. On est à la cam-

pagne, on est seulement une dizaine d'enfants et l'équipe éducative est très proche de nous. Avec les autres jeunes qui sont en ce moment avec moi à Guerville, on s'entraide beaucoup et on se voit progresser les uns les autres. Chaque jour, on prend



des cours avec une professeure pour pouvoir reprendre l'école normalement après. On fait aussi du sport et on donne à manger aux boucs, aux canards, aux poules. Des fois, je vais me promener avec Scooby, le chien de la maison, et je lui parle : ce n'est pas grave s'il ne me répond pas, il me donne de l'affection. Je commence à retourner dans ma famille d'accueil un week-end sur deux et je sais qu'ils sont heureux de me voir redevenue celle que j'étais avant. On s'aime très fort et je suis sûre que quand je rentrerai, tout ira bien car je me sens beaucoup mieux aujourd'hui. Et aussi, qu'après, je reverrai certaines personnes que j'ai rencontrées au village parce qu'on est devenus des amis proches. ”

1 : Les prénoms ont été modifiés pour des raisons de confidentialité.

2 : Nous reviendrons sur l'accueil relais de Guerville dans un prochain numéro de Villages de Joie.

## ACTUS

### LA PARTICIPATION : CE NE SONT PAS QUE DES MOTS CHEZ SOS VILLAGES D'ENFANTS

“ On parle, on nous écoute, mais on ne nous entend pas.” Ce constat, c'est celui que partage beaucoup de jeunes confiés en protection de l'enfance. “Par exemple, illustre Eléna, quand je dis que je suis claustrophobe, les adultes ne me croient pas et me disent que c'est dans ma tête. J'aimerais bien qu'on m'entende car, pour moi, c'est un sujet sérieux.” Eléna fait partie des quinze jeunes, âgés de 11 à 22 ans, qui ont accompagné, durant 18 mois, SOS Villages d'Enfants dans un démarche ambitieuse autour de la participation des jeunes accueillis en protection de l'enfance. Initié en juin 2021, le projet “Participez !” visait à développer l'expression de ces jeunes - et en miroir l'écoute des adultes et de la société en général) - sur les différents aspects de leur vie, leurs besoins, leurs souhaits, leurs inquiétudes, ce qu'ils refusent... Le projet a démarré par une réflexion conduite par des jeunes accueillis dans des villages d'enfants SOS, des professionnels de ces villages et des experts extérieurs à l'association sur la définition de la participation et les moyens d'en renforcer l'effectivité. Cela a débouché sur la publication, en octobre 2022, d'un cahier SOS co-écrit avec les jeunes intitulé “Participation des enfants et des jeunes : avoir le sentiment d'être quelqu'un” (voir aussi VDJ n°263). Une publication truffée de témoignages forts et riches d'enseignements, et de recommandations très concrètes qui pourraient être généralisées dans les lieux d'accueil, et dans la société en général pour mieux répondre à leurs besoins. Enfin, en novembre, un événement, organisé à la Cité Universitaire internationale

à Paris, est venu clore ce projet en présence de 200 personnes et de plusieurs personnalités dont Charlotte Caubel, secrétaire d'état auprès de la première ministre, chargée de l'enfance. Là encore, l'événement était co-construit et co-animé par les jeunes de SOS Villages d'Enfants. Lors des tables rondes qui ont émaillé la journée les jeunes l'ont clamé haut et fort : “Quand on parle, on s'aperçoit que ça aide à traverser des moments difficiles mais tous les enfants ne sont pas capables de le faire. Il faut que les adultes fassent le premier pas pour venir parler avec nous.” Message reçu chez SOS Villages d'Enfants qui va développer une palette de nouveaux outils pour encourager la parole des jeunes qu'elle accompagne et sa prise en compte par les adultes qui les entourent. Tour d'horizon dans un prochain numéro. ■

### PSYCHOTRAUMAS : TOUS LES INTERVENANTS AUTOUR DE L'ENFANT ONT UN RÔLE À JOUER

“ C'est une évidence : les enfants de la protection de l'enfance ont vécu des traumatismes psychiques ou psychotraumas. Autrement dit, une perturbation plus ou moins intense de l'équilibre psychique liée à une situation violente, la peur pour sa propre vie ou celle d'un proche. Ce qui aboutit chez de nombreux jeunes à des comportements, selon les cas, agressifs, figés ou évitants, synonymes de souffrance pour eux et synonymes d'impuissance, souvent, pour ceux qui les accompagnent au quotidien. C'est la raison pour laquelle l'association a placé la question de la montée en compétences de l'ensemble de ses personnels sur les psychotraumas parmi les axes stratégiques de son plan d'actions 2023-2027 dont l'objectif premier est la prise

en compte des besoins spécifiques de chaque enfant accompagné. La première étape de la démarche va consister à faire travailler ensemble les psychologues et les éducateurs sur des approches psycho-éducatives (et plus seulement psycho) de ces traumas. Des ateliers de management et des formations vont ensuite être mis en place dans les villages SOS. Et l'appropriation d'outils d'observation des comportements, d'analyse de l'histoire familiale, de même que des outils d'analyse de l'après-crise va être encouragée auprès des intervenants autour de l'enfant. ■

## RÉFUGIÉS UKRAINIENS : LA SOLIDARITÉ DES JEUNES DE LA MAISON CLAIRE MORANDAT

Il y a quelques jours, était célébré le triste premier anniversaire de la guerre en Ukraine avec son lot de souffrances. Pour l'occasion, Villages de Joie a voulu parler de l'humanité qui peut aussi jaillir dans ces circonstances, en revenant sur une très belle initiative, menée en avril dernier, sans tambours ni trompettes mais avec des cœurs battants. Très touchés par le sort des déplacés Ukrainiens, les jeunes de la Maison Claire Morandat (MCM) de SOS Villages d'Enfants ont très vite voulu aider. C'est ainsi qu'avec Cyrielle, leur monitrice-éducatrice, par ailleurs impliquée dans l'association humanitaire "Les Pigeons voyageurs", une quinzaine d'entre eux, âgés de 16 à 21 ans, se sont impliqués chaque week-end pendant près de deux mois pour récolter et apporter



Les membres du "convoi humanitaire" pour l'Ukraine de la Maison Claire Morandat et de l'association "Les pigeons voyageurs" devant un de leurs deux camions.

des dons à des réfugiés regroupés dans la ville polonaise de Wodzislaw. Pour assurer l'autofinancement de leur voyage, ils ont confectionné et vendu autour d'eux des tartes au maroilles et du couscous. En parallèle, ils ont réalisé un flyer pour mobiliser les pharmacies et y récupérer médicaments et kit de premiers secours, et ont assuré des permanences de récolte de dons des particuliers auxquels se sont ajoutés ceux des Restos du cœur. C'est ainsi que le 25 avril 2022, les 4 jeunes majeurs du groupe, accompagnés de 4 professionnels, prenaient la route avec deux utilitaires de 20m3 remplis à bloc. 21 heures plus tard, ils étaient en Pologne à 400 kilomètres de la frontière ukrainienne où les autorités, les bénévoles associatifs et les familles qu'ils ont pu rencontrer, leur ont réservé le meilleur accueil, leur laissant "des souvenirs d'une très grande intensité", comme l'explique Cyrielle Cheikh. Et une immense fierté lorsqu'ils ont su que leurs colis avaient été pour partie réacheminés de Pologne vers l'Ukraine qui en avait encore plus besoin. ■

## L'ÉDITO DE DANIEL BARROY PRÉSIDENT



Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une année 2023 belle, riche, heureuse et, dans ce contexte encore lourd d'incertitudes, solidaire. Depuis plus de 60 ans, grâce à votre engagement toujours renouvelé, SOS Villages d'Enfants permet aux

enfants que nous accueillons de grandir avec leurs frères et sœurs dans un cadre de vie de type familial. Notre gratitude est à la mesure de la fidélité qui est la vôtre. Votre soutien nous permet de porter notre projet associatif auprès d'enfants et de jeunes toujours plus nombreux. Nos équipes se mobilisent toujours plus ; en 2022, de nouveaux programmes ont ainsi pu être initiés et en 2023, deux nouveaux villages s'ouvriront..., et nous poursuivrons, au-delà de nos frontières, notre soutien auprès de nos associations partenaires. En France comme à l'international, nous poursuivons nos actions de plaidoyer pour faire évoluer les mentalités et les politiques publiques sur la

défense des droits de l'enfant et l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des enfants et des jeunes en protection de l'enfance.

Notre but, comme le vôtre : faire de tous les enfants, des adultes autonomes, responsables, épanouis. Encouragé par votre confiance, nous y mettons toute notre énergie et notre détermination.

Au long de ces années, notre histoire est aussi une aventure de fidélités ; ces dernières semaines ont été tristement marquées par trois décès. C'est avec émotion et une grande tristesse que nous avons appris le décès de Philippe Barbieux. Nos administrateurs, plus particulièrement Pierre Pascal, Jean Pierre Rousselot, Marie Claude Hamon et Françoise Rouch qui ont eu le privilège de le côtoyer de près en garderont un vif souvenir. Je voudrais aussi témoigner de son engagement au sein de notre conseil d'administration, de la sagesse de ses conseils et de sa bienveillance. Je sais combien il a été pour Pierre Pascal un appui solide sur lequel celui-ci pouvait toujours compter. Il a ainsi participé de manière déterminante au renforcement de notre association. Même après que sa santé l'ait un peu éloigné, il est resté attentif à notre développement auquel il avait par son action directement contribué. Sa modestie, sa rigueur ont marqué le fonctionnement de notre conseil d'administration. Il restera un modèle.

Nous saluons aussi la mémoire de Jeannine

Cotteau : celle qui fut l'épouse de Gilbert Cotteau, sa collaboratrice de la première heure, et la deuxième mère SOS de l'organisation a marqué notre histoire par son engagement, son humanité et sa disponibilité. Lorsque Gilbert était revenu d'Imst, en Autriche, où Herman Gmeiner lui avait présenté le premier village d'enfants SOS, elle avait réagi avec un enthousiasme qui ne l'avait plus quittée. Dès lors, elle avait accompagné chaque étape de la vie de SOS Villages d'Enfants, depuis les premières quêtes de voisinage autour de Busigny, jusqu'à son travail comme bénévole dans les bureaux du siège parisien, où elle aidait à gérer les relations avec les donateurs dans les années 2000. Son dévouement rare et son engagement pour les enfants et l'association n'ont jamais cessé.

La maladie a terrassé Christine Jean, éducatrice familiale au Village d'enfants de Sainte-Luce-sur-Loire au moment où elle s'apprêtait à revenir auprès des enfants. Elle nous avait rejoints le 21 janvier 2014, comme assistante familiale d'abord, mais son engagement sans faille et son souci constant d'accompagner les enfants en souffrance l'amène, très naturellement, dès novembre 2017 à rejoindre la fonction d'éducatrice familiale. De par ses qualités humaines et professionnelles, elle a été pour les enfants et pour nous une personne de confiance, très présente avec un sens de l'humour toujours développé. Christine était engagée. Elle nous servira de repère.



# AU PLUS PRÈS DES ENFANTS DU MONDE

À l'international, les villages d'enfants SOS répondent selon les mêmes principes aux besoins des frères et sœurs sans protection parentale, en leur offrant l'affection d'une mère SOS et un quotidien en maison familiale, dans un village doté d'une équipe de professionnels mobilisés pour défendre leurs droits. Mais le contexte de ces actions, souvent marqué par une pauvreté endémique et une situation politique instable, est très différent. SOS Villages d'Enfants France aide donc aussi ses associations sœurs à diffuser ces droits, et à prévenir les maltraitances en soutenant les familles.

« **J'**avance pour pouvoir aider les autres, voilà mon slogan personnel », lance en souriant Natacha Razanadrasina, 30 ans. Et du chemin, Natacha en a parcouru ! La jeune femme qui vit à Fort-Dauphin, dans le sud-est de l'île de Madagascar, est une ancienne du village d'enfants SOS de Toamasina. Elle y a été accueillie à l'âge de 11 ans avec son petit frère de 7 ans, après le décès de leur maman. « Notre père, agriculteur, ne pouvait pas subvenir aux besoins de ses 5 enfants. Partir représentait à la fois un moment de larmes et d'espoir. Car je m'en rendais déjà compte :

*là-bas il y avait tout pour bien grandir, bien étudier et ne plus jamais vivre dans la misère. »*

Titulaire d'un Master de recherche en biotechnologies qu'elle a décroché au Pérou, Natacha est aujourd'hui responsable technique et cheffe de section du Centre de formation et d'innovation en agroécologie, pêche et aquaculture durable (CEFIAPAD), une école créée et administrée par SOS Villages d'Enfants. « Nous aidons la population à mieux subvenir à ses besoins, explique-t-elle. Ce soutien est parfois très simple : conseiller de cultiver le manioc plutôt que l'arachide qui exige plus d'eau,

apprendre à faire cohabiter différentes semences pour avoir des récoltes en toutes saisons, former des pêcheurs aux techniques de fumage et de séchage pour limiter leurs invendus... Pour ces gens, c'est souvent une question de survie.»

## LES DROITS DES ENFANTS POUR FIL ROUGE

Partout dans le monde, les villages SOS ont la défense des droits fondamentaux des enfants (être nourri, éduqué, soigné...) pour fil rouge commun. «*Mais dans les pays les moins favorisés, ils sont corrélés aux conditions de vie des familles*, explique Jean-François Lepetit, directeur de l'association malgache. *Quand 82 % de la population vit avec moins de 2,15 dollars par jour, on ne peut pas agir sur les uns sans s'intéresser aux autres.*»

À plus de 13 000 km de là, Faimy Carmelle Loiseau, directrice de SOS Villages d'Enfants Haïti, fait un constat similaire. Ici, les catastrophes naturelles (ouragans, inondations et tremblements de terre) menacent plus de 95% des habitants. «*Haïti est un pays constamment en état d'urgence*, explique la directrice. *La très grande pauvreté est partout et, même si les parents aiment leurs enfants, ce sont aussi pour eux des "bouches à nourrir". L'extrême misère peut donc conduire à du délaissement.*» Certains parents confient même des enfants à d'autres familles. Les petits deviennent alors des «*restavek*», autrement dit des enfants confiés de façon non-officielle, ce qui augmente le risque d'abus et d'exploitation de ces enfants. Un phénomène que connaît aussi le Bénin, bien que la pratique «*ait diminué de manière significative ces dernières années*», se réjouit Salimane Issifou, le directeur de SOS Villages d'Enfants Bénin. Reste que dans ce pays de plus de 11,5 millions d'habitants, 49 % vivent en-dessous du seuil de pauvreté, constate l'Agence Française de Développement (AFD). Cette dernière est le principal partenaire institutionnel de SOS Villages d'Enfants France dans l'aide que l'association apporte aux structures SOS basées à l'étranger. La solidarité financière et technique entre les asso-

ciations SOS Villages d'Enfants et la générosité des donateurs sont donc vitales. Elles permettent non seulement le meilleur accueil possible pour les enfants des villages SOS, mais aussi d'épauler les communautés dans lesquelles ces enfants vivront, demain, leur vie d'adulte. Ainsi, les villages SOS deviennent de formidables moteurs de développement local et durable.

## AIMER, ÉDUCER, SOIGNER

Bien que les contextes d'intervention sur les plans sanitaires, socio-économiques, politiques et environnementaux soient différents, les villages SOS fonctionnent sur un schéma similaire à ceux de France. Les enfants vivent dans des maisons familiales auprès d'une mère SOS épaulée par une « tante », l'équivalent des aides familiales. Sherline Louis-Charles, 43 ans, est mère SOS au village SOS de Cap-Haïtien depuis 6 ans. «*C'était mon rêve de travailler ici*, explique-t-elle. *J'ai commencé comme "Tante" et je me souviendrai toute ma vie de l'accueil que j'ai reçu de la part des 9 enfants qui vivaient alors dans la maison que j'ai rejointe. Ils m'ont immédiatement accordé leur confiance, m'ont tout raconté de leur vie... C'est eux qui m'ont adoptée.*» Un an après son arrivée, Sherline poursuit sa mission : «*J'ai besoin de travailler bien sûr, mais ces enfants ont besoin d'amour et d'attention.*»

Les villages disposent d'un espace commun qui accueille les bureaux, des salles d'activités et de rencontre avec les parents. Quant aux équipes, comme en France elles comptent également des professionnels spécialisés : éducateurs, assistants sociaux, psychologues, bien que ces métiers soient très compliqués à trouver sur place... De plus, il n'est pas rare que ces villages SOS de l'étranger créent et gèrent en plus des centres de santé et de protection materno-infantile. «*Nos 12 dispensaires avaient été conçus*



**Haïti est un pays constamment en état d'urgence. La très grande pauvreté est partout et, même si les parents aiment leurs enfants, ce sont aussi pour eux des "bouches à nourrir". L'extrême misère peut donc conduire à du délaissement.**



© DR



© DR

Une famille à Santo, Haïti. Dans ce pays, les catastrophes naturelles menacent 95 % des habitants.

(photo à droite)  
SOS Villages d'Enfants Madagascar scolarise 2 000 enfants. Les écoles leur offrent parfois le seul vrai repas de leur journée.

pour répondre gratuitement aux besoins des mamans enceintes et allaitantes et des enfants de moins de cinq ans, explique Jean-François Lepetit à Madagascar. Mais les besoins sont tels que nous avons dû les ouvrir à prix coutants à toutes les personnes vulnérables.». Il est encore plus fréquent que les associations possèdent des jardins d'enfants, des écoles primaires voire des centres de formation professionnelle à l'instar du CEFIAPAD de Natacha. Les écoles sont bien sûr toujours ouvertes aux enfants des communautés locales, ce qui ancre le village dans la communauté et permet de créer des ponts entre la structure d'accueil et le reste de la population. « Nous scolarisons 2 000 petits Malgaches, illustre Jean-François Lepetit. Sans nos écoles, beaucoup d'enfants feraient des travaux dangereux et nuisibles à leur développement. Nous n'apportons pas seulement de l'instruction, nous veillons sur la santé des enfants et leur offrons un vrai repas, le seul de la journée parfois. C'est d'ailleurs souvent la première raison pour laquelle les parents acceptent de les scolariser.»

De son côté, SOS villages d'enfants Bénin gère « la seule école du pays à dispenser des enseignements techniques reconnus

par l'État en arts plastiques et en musique, explique avec fierté Salimane Issifou. D'ailleurs, les gendarmes, les policiers et les militaires de la fanfare doivent impérativement passer par l'ESMA.». A Cap-Haïtien, le village SOS dispose d'un centre de formation aux métiers de la mécanique, couture, plomberie, électromécanique... Plus de 800 jeunes le fréquentent dont une centaine de filles, ce qui est important dans un pays au sein duquel la discrimination de genre est très répandue. Les écoles destinées aux plus petits scolarisent 4 000 enfants. « Éduquer les enfants est une manière directe de participer à la construction du pays, ajoute Faimy Carmelle Loiseau. Mais c'est aussi indispensable pour libérer les parents qui peuvent alors rejoindre nos Programmes de Renforcement des familles.»

## RENDERE LES FAMILLES PLUS FORTES

Ces Programmes de renforcement des familles (PRF) constituent le quatrième et le plus large cercle d'intervention des associations SOS. Concrètement, il s'agit d'actions menées en direction des enfants, des parents et des communautés afin de prévenir la dégradation de conditions de vie déjà précaires. L'objectif visé par SOS Villages d'en-

fants est de faire en sorte que les familles demeurent unies. Le PRF vient renforcer et stabiliser les familles dans un processus d'autonomie sociale et économique afin que la prise en charge des enfants au sein de leurs familles soit pérenne. Sensibilisation aux droits de l'enfant, formations professionnelles, aide au démarrage d'activité commerciale, crédits... les formes que prennent ces accompagnements sont diverses et s'adaptent aux besoins locaux. «*Nous formons par exemple des mères isolées à fabriquer des détergents, des savons, des produits ménagers...*», illustre Faimy Carmelle Loiseau. *La revente de ces biens, qui ne se périment pas, leur permet de générer assez rapidement des revenus.*» SOS Villages d'Enfants Haïti soutient aussi la création d'associations communautaires de microcrédit. Les équipes des villages SOS apprennent ainsi aux personnes exclues des systèmes bancaires à se prêter de l'argent entre elles, ce qui évite à nombre d'entre elles de basculer dans une exclusion totale. Mais le projet dont la directrice est la plus fière est celui mené en direction des pères. «*Dans notre culture, l'éducation n'est qu'une affaire de femmes. Par des groupes de parole, nous faisons comprendre aux pères combien ils apportent sur les plans psychologique et émotionnel à leurs enfants. Nous leur rappelons que leur responsabilité n'est pas seulement de fournir de l'argent ou de la nourriture.*» Cette initiative est soutenue par le programme DEPART - destiné à promouvoir les Droits de l'Enfant via une Parentalité Responsable - lancé par l'équipe des programmes internationaux de SOS Villages d'Enfants France, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD). L'association a ainsi développé des Programmes de renforcement des familles dans tous ses pays d'intervention. A Madagascar le programme MITYMA - «*Miayotse Tymarefo*», qui signifie «*Émergence des personnes vulnérables*» en malgache - a été lancé il y a un an. Également cofinancé par l'AFD, il vise à soutenir les communautés rurales du sud du pays face au «*Kéré*», terrible famine causée par la sécheresse endémique, en les aidant à accéder à des services de base (eau, santé, éducation), à mettre en place des méca-

nismes de protection communautaires des femmes et des enfants, à cultiver des semences adaptées aux conditions climatiques, à développer l'activité piscicole, à construire des pirogues plus résistantes à la haute mer, etc...

## ÊTRE UN ACTEUR ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Les villages SOS monde sont tout d'abord directement pourvoyeurs de salaires locaux, puisqu'ils emploient des corps de métiers très divers: mères SOS, gardiens, cuisiniers, enseignants, infirmiers... Et en achetant du matériel pour les maisons, les écoles, de quoi préparer les repas, ils font vivre des familles. «*Nous sommes identifiés comme un acteur de l'activité économique locale, confirme Faimy Carmelle Loiseau. En Haïti la production locale est très limitée et le matériel que l'on utilise a souvent été importé. Mais nous l'achetons à des revendeurs locaux, ce qui contribue à soutenir l'économie du pays. Par ailleurs, quoi que l'on mette en place, nous veillons à ce que cela ne soit pas déjà entrepris par quelqu'un d'autre. On ne vient donc jamais en concurrence.*»

À Madagascar, l'association est à l'initiative d'actions qui combinent emploi et développement local. Ainsi, l'an dernier, des citoyens ont été rémunérés pour réparer et entretenir 27 km de pistes de la région d'Androy, à Ambovombe. «*Avant, presque aucun véhicule ne venait ici, explique Saburi, une habitante qui a participé à la rénovation. Aujourd'hui, les chars à bœufs ne s'abiment plus à cause des trous dans la chaussée et cela facilite le transport de l'eau par charrette. Moi, avec l'argent de mon travail, j'ai acheté de la nourriture, des médicaments, du bois, de l'eau...*»

Si leurs actions sur le plan économique contribuent à éviter des drames pour les enfants des pays africains ou caribéens, les associations SOS œuvrent également pour améliorer la perception des droits de l'enfant dans les cultures locales. En la matière SOS Villages d'Enfants Bénin est exemplaire. L'association a notamment participé à la création du «*Code de l'enfant*» du pays, et des normes applicables aux établissements



**Jean-François Lepetit,**  
directeur de SOS Villages  
d'Enfants Madagascar



© Jakob Fuhr

## L'AVENIR À HAUTEUR D'ENFANT

De cela, Agnès Dogo a bien conscience. Cette jeune béninoise de 17 ans, actuellement en terminale scientifique, vit au village SOS d'Abomey-Calavi. «*Les enfants et les jeunes doivent être protégés, car c'est leur droit. Leurs capacités devraient être renforcées, car ils sont le présent et l'avenir de l'humanité*», plaidait-elle en mars 2019 à Bruxelles, lors d'une table ronde de la Commission européenne. Agnès maîtrise son sujet. Elle avait déjà plaidé la cause des enfants un an plus tôt à Genève devant le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, et avait alerté sur les grossesses précoces, les mariages forcés, les défauts d'acte de naissance et les châtiments corporels. «*L'enfant terrorisé n'apprend rien, ne retient rien, ne devient rien*», constate la jeune fille qui fut longtemps la responsable du Conseil Exécutif National des Enfants de SOS Villages d'Enfants Bénin. «*Ce conseil représente tous les enfants pris en charge par notre association, explique Salimane Issifou. Ses membres seront d'ailleurs bientôt consultés par le gouvernement lors de la révision du Code de l'enfant*». L'association béninoise est très en pointe sur les questions de participation des enfants, et Agnès en est l'illustration. D'ailleurs, depuis ses interventions internationales, la jeune fille est devenue la présidente du conseil communal des enfants d'Abomey-Calavi où elle continue à porter la voix des enfants, cette fois à l'échelon municipal.

À Madagascar, Natacha, elle aussi, sait ce qu'elle apporte à sa communauté. «*Je suis perçue comme un exemple à suivre par les familles. Certains enfants me disent même que je suis leur "idole" et ils viennent me demander des conseils pour réussir leur vie*», s'amuse la jeune femme. «*J'ai moi-même du mal à croire que j'ai atteint cette situation sociale et professionnelle! Cela me remue encore le cœur et je veux être à la hauteur de ce que j'ai reçu de SOS Villages d'Enfants.*»

Ces trois jeunes femmes incarnent tout ce pour quoi SOS Villages d'Enfants existe: offrir un bel avenir aux enfants, éviter les maltraitements et armer les communautés pour mieux défendre les droits des enfants. ■

Une classe à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. Les établissements gérés par SOS Villages d'Enfants sont toujours ouverts aux enfants des communautés locales.

de prise en charge et de protection des enfants. «*Nous occupons le poste de premier Rapporteur de l'autorité centrale en matière d'adoption au Bénin ; il s'agit de la plus grande agence de l'État Béninois en charge de la prise en charge de remplacement.* », explique Salimane Issifou. Lui-même est d'ailleurs président du Réseau des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile (ReSPESD), dont le siège se trouve au sein du village SOS d'Abomey-Calavi, et regroupe plus de 100 organisations de protection des enfants.

Au Bénin comme ailleurs, ces actions de plaidoyer reposent beaucoup sur la sensibilisation des notables des communautés. «*Nous organisons régulièrement des causeries avec eux, mais au quotidien, ce sont eux qui doivent rappeler l'importance de respecter les droits des enfants, et identifier les familles à aider, commente Faimy Carmelle Loiseau. Ce n'est pas facile, car c'est encore un sujet tabou à Haïti. Il y a tant de misère, de souffrances que l'enfant est presque toujours un être sans droits, réduit au silence et éduqué à coups de fouet.*» Ce travail en partenariat avec les notables locaux est mené de la même manière au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire comme à Madagascar. Dans ce dernier pays, les lois de protection des enfants sont nombreuses mais «*n'infusent pas encore partout*» d'après Jean-François Lepetit: «*Souvent les gens sont dépassés tant les problématiques sont grandes, explique le directeur. Quand chacun cherche de quoi manger, penser communautaire, solidaire ou droits des enfants ne va pas de soi. Mais nous redoublons d'efforts, car l'avenir de Madagascar en dépend.*»



© DR

**Faimy Carmelle Loiseau**, directrice de SOS Villages d'Enfants Haïti

## SOURIRES DES VILLAGES

Malgré des situations d'enfants douloureuses, il y a aussi chaque jour chez SOS Villages d'Enfants de petits et de grands bonheurs.

Exemples non exhaustifs porteurs de promesses pour l'avenir.

## TOGO

Au village SOS de Kara, les enfants et les jeunes ont participé à un atelier culinaire pendant les vacances de Noël. Les différentes étapes de la confection du fromage de soja et le goûter à base de couscous et de lait, appelé Dêguè, n'ont plus aucun secret pour eux ! **Christiana** fabrique désormais son propre fromage de soja et le vend. « *C'était mon projet des vacances. Je voulais économiser de l'argent pour m'acheter de belles chaussures pour Noël!* », confie-t-elle.

## TUNISIE

**André Brehm**, un allemand de 52 ans, a traversé l'Europe à vélo, de Mannheim à la Tunisie, soit plus de 1200 kilomètres, afin de collecter des fonds pour notre village SOS d'Akouda. Le généreux cycliste, qui a récolté 1 euro par km, a été acclamé à son arrivée. « *Je suis très heureux que monsieur André ait fait autant de kilomètres à vélo pour venir à nous. C'est très touchant ! Maintenant, j'aimerais être cycliste quand je serai grand* », s'enflamme **Adel**.

## NIGER

Les responsables du village SOS de Niamey ont organisé une grande fête pour féliciter les enfants de leurs bons résultats scolaires. **Nazir**, un élève de cinquième année, se réjouit : « *On m'a offert des cahiers, des stylos, des crayons et des boîtes de craie pour faire mes devoirs à la maison. Et avec les jouets que j'ai reçus, je vais m'amuser avec mes amis.* » **Farida**, première de sa classe, savoure : « *J'ai eu des fournitures scolaires, des jouets et un ticket de bus pour me rendre à l'endroit de mon choix. Je vais continuer à bien travailler et je recevrai d'autres cadeaux.* »

## À LA MAISON CLAIRE MORANDAT, DU SOUTIEN EN « + »

À Valenciennes, le nouveau programme MCM+ remet sur la voie de l'insertion socio-professionnelle des jeunes en errance.

Il pleut sans discontinuer ce 7 avril 2022 et la température ne dépasse pas les 10 degrés.

Pas vraiment une météo à faire travailler à l'extérieur un jeune en rupture scolaire ou professionnelle. Pourtant ce jour-là, six d'entre eux ne ménagent pas leurs efforts pour nettoyer la chèvrerie de la commune de Wargnies-Le-Petit (Nord). Ils en repartiront avec la satisfaction d'avoir su travailler collectivement et la fierté d'une action utile et bien menée. Tous sont accompagnés par l'équipe de la Maison Claire Morandat (MCM). Cet établissement valenciennois de SOS Villages d'Enfants est entièrement dédié à l'accompagnement de jeunes entre 16 et 21 ans en difficulté, majoritairement accueillis alors que leurs parcours ne les ont pas fait vivre en villages SOS. « *Malgré notre soutien, celui des enseignants, de la mission locale...*

*certaines connaissent d'immenses difficultés,* explique Pauline Tonneau, éducatrice spécialisée. *Ils sont en échec scolaire, se font exclure de leurs emplois ou stages professionnels, vivent la nuit, sont victimes d'addictions au cannabis...* »

Ils savent qu'ils devront bientôt quitter les dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance et leur comportement est à la fois un déni de cette échéance et une manière de montrer qu'ils ne sont pas encore prêts à l'indépendance.

C'est pour eux qu'a été lancé en mars 2022, le dispositif MCM+ qu'orchestre Pauline Tonneau et son collègue, Amaury Lhermitte. Pendant dix semaines, six jeunes bénéficient d'un accompagnement renforcé à la fois collectif et individuel. Les activités collectives sont très diversifiées : nettoyage de chèvrerie donc, mais aussi escalade, créations artisanales, bricolage, ran-



© DR

donnée, rénovation de vélos, fabrication de produits ménagers... Les temps individuels sont l'occasion d'avancer sur le projet professionnel de chaque jeune, de l'aider à résoudre des tâches administratives, d'aménager son logement, de l'aider à réviser le Code de la route... Ce programme est financé par les donateurs de SOS Villages d'Enfants et, pour sa première année, a bénéficié du soutien d'un collectif de fondations nordistes dans le cadre d'un appel à projets. « *Pour MCM+ nous avons noué des partenariats nouveaux avec des acteurs qui nous permettent de travailler spécifiquement sur les aptitudes d'insertion sociale et professionnelle de nos jeunes* », ajoute Pauline Tonneau. L'éducatrice cite *La maison du vélo* (un atelier de réparation et recyclage), *La Boîte Atouts* (association qui revalorise des déchets), *le Valenciennes Université Club d'escalade*, *le Musée Matisse*, *le Conseil sur les Habitudes Alimentaires et les Addictions*, etc.

S'ils intègrent toujours le dispositif avec réticence, les jeunes s'y révèlent vite sous un jour différent de l'image qu'ils cultivent au quotidien. « *Ils sont à l'heure le matin, courageux, solidaires et se découvrent des compétences. Ils reprennent confiance en eux et cela les remotive, se réjouit l'éducatrice spécialisée. Qu'il s'agisse de faire un contrat d'apprentissage, de trouver un emploi, de reprendre une formation, de passer son permis, de faire un stage... tous franchissent une étape, soit avant même la fin du programme soit dans les semaines qui suivent. MCM+, ça marche!* »



© DR

# DEUX JEUNES FEMMES ACCOMPLIES



© DR

**Mary et Maëva n'ont connu que la vie en village d'enfants SOS. « Une chance », d'après elles, conscientes que leur environnement familial ne leur aurait pas permis de s'accomplir humainement et professionnellement.**

« **A**voir des enfants a toujours été le but de ma vie », lance avec enthousiasme, Mary, 25 ans et déjà maman de trois enfants âgés de 5 ans, 2 ans et 8 mois.

L'exclamation fait naître un sourire complice sur le visage de sa sœur, Maëva. Âgée de 24 ans, elle a eu son premier enfant en octobre dernier. Anciennes du village d'enfants SOS de Marly (Nord), Mary et Maëva sont deux jeunes femmes bien dans leur peau et bien dans leur vie professionnelle. La première vit à Valenciennes (Nord) où elle exerce le métier d'aide-soignante. La seconde s'est installée à Rosnoën (Finistère) et travaille comme juriste en droit social dans un cabinet d'avocats.

« Je n'avais que 15 jours lorsque j'ai été placée en pouponnière, raconte Mary. J'ai ensuite vécu dans une famille d'accueil quelques mois. J'ignore la durée exacte, mais j'avais un peu plus d'un an lorsque mon grand frère, ma grande sœur et moi sommes partis au village SOS de Marly. » Maëva, née en novembre 1998, rejoindra la fratrie 11 mois plus tard. « Je ne sais pas où j'ai vécu ma première année », dit-elle sobrement. L'histoire des sœurs est en effet pleine de non-dits et des mensonges. Ainsi, Mary ne sait toujours pas avec certitude qui est son père. Leur mère a eu deux autres filles après que ses premiers enfants ont été confiés en village SOS.

## PREMIERS PAS AU VILLAGE SOS

Les sœurs n'ont pas de souvenirs de leur arrivée au village SOS de Marly ni de leurs premières années de vie sur place. « Mais on m'a raconté que j'avais fait mes tout premiers pas en entrant dans la maison », sourit Maëva. L'anecdote est trop belle pour refuser d'y croire. « Grandir au village SOS fut la chance de notre vie », expliquent d'une même voix les deux sœurs. *Nous ne serions jamais devenues des adultes équilibrées autrement.* Notre mère le reconnaît elle-même à présent. » Maëva est toujours en contact avec cette dernière contrairement à sa sœur. « Elle m'a trop menti, explique Mary. C'est Garmia, la mère SOS avec laquelle nous avons vécu pendant plus de 10 ans, qui est devenue ma 'vraie' maman. D'ailleurs, mes enfants l'appellent 'Jedda', ce qui veut dire mamie en arabe. Quant à moi, je lui téléphone tous les jours et je vais la voir dès que je ne travaille pas. »

## CROIRE EN SOI

Jusqu'aux 6 ans de Mary, la fratrie a connu deux mères SOS successives, et c'est avec l'arrivée de Garmia que les enfants ont pris définitivement leurs marques dans la maison. « Garmia nous a protégés et nous a transmis des valeurs fortes comme le partage, le respect, le goût de l'effort, commente Maëva. Elle nous

a appris à être autonomes et surtout elle nous a toujours soutenues». Très bonne élève depuis toujours, Maëva a ainsi passé un Bac S, le plus difficile de tous les baccalauréats. « *Garmia est celle qui a le plus cru en mes capacités. Elle était sûre que j'obtiendrais mon diplôme et que je réussirais mes études supérieures.* »

Si les sœurs reconnaissent n'avoir pas développé de liens affectifs forts avec le reste de l'équipe du village, elles ont pu apprécier leur dévouement. « *Qu'il s'agisse des psychologues, de la directrice, des éducateurs... ils répondaient toujours présents lorsqu'un problème (administratif, juridique...) dépassait les compétences de notre mère SOS, ajoute Maëva. Ils étaient pour nous des professionnels de confiance sur lesquels nous pouvions compter.* »

## VIVRE COMME LES AUTRES

La fratrie de Maëva et Mary a connu quelques tourments lorsque les problèmes de comportement de leur grand frère l'amènèrent à quitter la maison pour un autre établissement mieux adapté au suivi psychologique dont il avait besoin. « *Malgré tout, vivre entre frère et sœurs dans une maison*

*familiale nous a placés dans une forme de normalité par rapport aux autres enfants. Nous vivions comme les autres.* » D'ailleurs, les sœurs évitaient de mentionner leur statut d'enfants accueillis en protection de l'enfance. « *Pas par honte, précise Mary, mais pour éviter les clichés. Pour beaucoup de gens, y compris certains enseignants, être un enfant de l'ASE, c'est être mal éduqué, irrespectueux, sale, incompetent...* »

De leur vie au village SOS, Maëva et Mary gardent surtout de très beaux souvenirs. Mary évoque

l'équitation qu'elle a pratiquée depuis toute petite et les vacances avec leur mère SOS, les fêtes de Noël, les anniversaires... « *Garmia nous a totalement intégrés à sa famille, nous connaissons ses frères et sœurs, ses parents...* » Maëva, de son côté, évoque ses deux mandats à l'Espace National de Consultation des Jeunes et sa participation au PEPS, Programme d'épanouissement par le sport, qui l'ont aidée à être moins introvertie.

« *Au village SOS, nous avons été accueillies, éduquées et aimées* », concluent Mary et Maëva qui, désormais, regardent aussi l'avenir à travers les yeux de leurs propres enfants. ■



**C'est Garmia,  
la mère SOS avec  
laquelle nous avons  
vécu pendant plus  
de 10 ans, qui est  
devenue ma 'vraie'  
maman.**

## INFOS PARTENAIRES

### LES MAGASINS ACTIONS PARRAINS LES VILLAGES D'ENFANTS SOS AU VIETNAM



Depuis 5 ans, Action, chaîne de magasins smart discount, est partenaire international de SOS Villages d'Enfants.

Chaque magasin du groupe parraine un village d'enfants SOS au Vietnam. Ce soutien financier est essentiel et contribue à rendre plus belle la vie quotidienne des enfants accueillis. Ce parrainage participe ainsi au financement des cantines scolaires, du suivi médical des enfants, de l'alimentation en eau potable des maisons familiales ou encore du budget alimentaire des familles SOS. Action finance également chaque année un projet en France.

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE BANQUE PRIVÉE PIONNIÈRE DE LA FINANCE SOLIDAIRE



En 2018, la banque privée de la Société Générale a

choisi SOS Villages d'Enfants pour faire partie des associations bénéficiaires de ses produits structurés caritatifs. Une véritable innovation qui avait pour ambition de mettre la finance au service de la solidarité.

Depuis 5 ans, l'engagement des banquiers privés et des clients du groupe a permis de participer au financement de nouveaux villages d'enfants SOS et à la Politique Jeunes Majeurs de l'association.

### SCHMIDT S'ENGAGE POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE



Depuis plus de 10 ans, SCHMIDT, le spécialiste le spécialiste de l'aménagement sur mesure de toutes

les pièces de la maison, est partenaire de SOS Villages d'Enfants. Depuis 2022, SCHMIDT est tout particulièrement engagé pour favoriser la réussite scolaire des enfants accueillis en villages SOS. Le réseau de la marque est pleinement mobilisé dans ce partenariat : pour chaque cuisine achetée dans l'un des magasins participants, un don est reversé pour soutenir le programme Pygmalion qui accompagne chaque enfant et jeune dans sa scolarité.

# L'invitée d'ANNY DUPEREY

Marraine de SOS Villages d'Enfants depuis 1993



© Téléparis

## COLETTE : UNE VIE POUR AIDER

« **C**olette n'existait que pour le bien qu'elle pouvait faire aux autres. Sa vie fut marquée par le soutien qu'elle apportait à ses proches, aussi bien moralement que matériellement. » Celle qui parle ainsi de Colette Pantin fut l'une de ses meilleures amies, Danielle. Toutes deux s'étaient rencontrées en 1978 lors d'un voyage au Brésil. Décédée en février 2022 à l'âge de 88 ans, Colette a choisi de léguer une partie de son patrimoine à SOS Villages d'Enfants, pour laquelle elle fut longtemps donatrice. « Elle avait la générosité discrète, souligne son amie. Je n'ai appris son engagement que lorsqu'elle fit de moi son exécutrice testamentaire. La souffrance d'autrui la bouleversait, et elle était très touchée par la cause des enfants ».

Ingénieure géologue de profession vivant à Paris puis à Clamart, Colette Pantin était née en Algérie. Elle y passa son enfance et sa jeunesse, jusqu'au rapatriement des Français d'Algérie au début des années 1960. « À l'époque déjà, elle était très bienveillante, raconte Danielle. Lorsque l'une de ses cousines, mère de quatre enfants, devint brutalement veuve, Colette fut à ses côtés près de deux ans pour la soutenir dans cette épreuve. » Une présence qu'elle manifesta également quelques années plus tard, auprès d'une autre amie, mère de famille elle aussi, qui avait perdu son mari très jeune.

Si lire et aller au théâtre étaient les loisirs préférés de Colette, elle eut aussi la chance de faire avec Danielle, passionnée de voyages, de beaux périples pour découvrir la Norvège, l'Afrique du Sud, le Pérou, le Canada, les Etats-Unis, ou encore le Sahara.

Elle voyait peu ses parents qui vivaient dans le sud de la France, et son petit frère installé à Saint-Étienne. « Les hasards de la vie ne l'ont pas amenée à se marier ni à devenir mère », ajoute Danielle. « Elle regrettait ne pas avoir elle-même fondé une famille, mais en parlait peu, car c'était une personne positive qui ne s'appesantissait pas sur ce qui n'était pas arrivé. Et puis, tout au long de sa vie, elle fut entourée des enfants de ses amis, une grande famille par procuration. »

Fidèle à ses convictions, Colette Pantin a bâti son existence sur des valeurs fortes qu'elle mettait chaque jour en actes. « Peu de personnes peuvent se targuer d'une telle droiture et d'une telle bienveillance, salue Danielle. Évoquer ici sa mémoire est une façon de lui rendre hommage. »

**Vous souhaitez soutenir SOS Villages d'Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :**

**Marie-Anne JUBRÉ**  
Diplômée notaire,  
Responsable  
Legs et relations  
philanthropiques.



**Tél. : 01 55 07 25 42**  
**Legsetdonations@sosve.org**  
**8 villa du Parc de Montsouris – 75 014 PARIS**

### DEMANDE D'INFORMATION

Merci de renvoyer ce coupon dans l'enveloppe jointe sans l'affranchir

**OUI**, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

**OUI**, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



#### MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M.  MME

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. : ..... E-MAIL : .....

F6E1LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d'Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d'Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d'Enfants s'engage à ne pas sortir les données en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l'objet d'un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre :   
Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 8 villa du Parc de Montsouris - 75014 Paris - 01 55 07 25 35 - service.donateurs@sosve.org. N'hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.